

Sujet : [INTERNET] Re: Gaec barbé carte ign

Date : Sat, 30 Jan 2021 13:23:38 +0100

De : Barbe Philippe

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

De plus étant installé depuis le 1/11/2020 la perte économique de cette surface était pas prévu

Envoyé de mon iPhone

> Le 30 janv. 2021 à 13:14, Barbe Philippe a écrit :

>

> Bonjour

> Je cultive une parcelle sur la commune de brains sur gée section zv 31 qui borde un fossé

> Où il n'y a pas d'eau lors des périodes de traitement Je dois selon la nouvelle réglementation implantée 800 mètres de bande enherbées alors qu'elle n'a pas d'intérêt

> Je n'avais pas prévu la perte de cette surface

>

> Toute fois avec votre accord je suis prêt à poser un tuyau de drainage qui permettrait de supprimer le contentieux

>

> Cordialement

> Théo Barbé